

DEPARTEMENT DU LOT

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu Du conseil municipal du 29 juillet 2015

Présents :

Alain Faucon, Anne-Marie Delpech, Elisabeth Ménadeau, Viviane Iragnes-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Hélène Bureau, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Ingrid Puyo, Bernard Gay

Absents excusés : Marcel Paul (procuration) – Xavier Leglaive (procuration) – Catherine Benazeraf-Morin (procuration)

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2015 (Budget eau)
2. Vote du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable exercice 2014 (SYDED)
3. Vote des rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau potable exercice 2014 (SIAEP de la Vallée du Céou)
4. Rapport annuel (service public d'assainissement non collectif) exercice 2014
5. Rapport annuel du service de collecte et de traitement des ordures ménagères exercice 2014
6. Avis du contrôle budgétaire de la cour des comptes
7. Délibération pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la piscine municipale (suite à proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet A2C)
8. Questions diverses.

La séance a été ouverte à 17 h 00.

Le maire explique la nécessité d'organiser ce conseil rapidement, notamment pour tenir les délais dans la rénovation de la piscine.

Ordre du jour

1. Il s'agit du dernier acte administratif et financier relatif à l'eau, compte-tenu du transfert de compétence au syndicat de la vallée du Céou. 38.181,08€ de travaux divers ont été engagés avant ce transfert (zone de loisirs, fontaine de Mazou...) mais un programme de travaux importants est transmis avec la trésorerie correspondante (régularisations de CU, réseau Pépy-collège, métairie de Lagard...).

2. – 3. Philippe Ruscassie présente les rapports très complets qui peuvent être consultés en mairie.

4. Le poids des ordures ménagères a augmenté de 22% en 7 ans, le recyclable de 7% dans le même temps. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est stable depuis 2012 (10,33%) mais le SYMICTOM enregistre des impayés à hauteur de 8000€. Le paiement au SYDED pour le traitement représente 1.500.000€ en 2014, soit + 9% par rapport à 2013. Les carences de tri coutent cher : 5€ par tonne. Il faut aussi encourager le compostage individuel ou collectif. Des composteurs collectifs vont être installés à l'EHPAD et à la maternelle dont les élèves seront sensibilisés au tri. 250.000 sacs transparents ont été distribués en 2014 contre 50.000 en 2008. La consigne est rappelée que ces sacs ne doivent être distribués qu'aux habitants concernés par le ramassage des recyclables en porte à porte.

5. Il reste 140 installations non contrôlées sur 4690, 3 personnels sont affectés à ce service.

6. Le maire explique l'intervention de la cour des comptes, saisie par la préfète le 28 mai 2015, sur les comptes administratifs 2014 : la trésorerie avait émis un avis défavorable à un emprunt d'équilibre prévu d'un montant de 314.977€. Le retard apporté au versement de certaines subventions en raison du décalage du programme (église), les frais exceptionnels (SDIS, retraite CAREL pour l'ex-maire, la mise en non-valeur d'une redevance due par le Conseil général) avaient généré ce déficit supérieur à 10%, condition suffisante pour le lancement de l'enquête de la cour des comptes. Conclusion à l'issue d'une enquête serrée qui a nécessité un travail considérable : les conditions étaient bien réunies pour que cette saisine ait lieu, la requête était normale. Mais la conclusion est que « les comptes sont sincères et qu'il n'y a pas lieu de proposer des mesures de rétablissement de l'équilibre financier ». une délibération a entériné cette conclusion dont la publication est obligatoire.

7. Suite à l'intervention du cabinet A2C, le calendrier suivant a été établi pour les travaux de réhabilitation de la piscine : publication de l'appel d'offre pour le choix de l'architecte dès le 30 juillet. Ouverture des plis mi-septembre. études de l'architecte pour la réhabilitation des bassins et de la machinerie de février 2016 à mai/juin 2016 ; ouverture fin juin, juillet et août 2016. Travaux des vestiaires et des plages de septembre 2016 à février 2017. option couverture à la fin de ces travaux. Le dossier de financement sera établi à la rentrée. le déroulement de ce plan est malgré tout tributaire de l'attribution ou non d'un reliquat DETR 2015. Pour mémoire, en 2014, la piscine a accueilli 455 adultes et 694 enfants.

Questions diverses :

- Viviane Iragne-Colin fait le point du dossier maison médicale pluriprofessionnelle qui en est, comme la piscine, au choix de l'architecte. Un avis publicitaire est lancé pour trouver un médecin généraliste.
- Commentaire sur la visite de Serge Rigal, président du conseil départemental qui souhaite lancer une étude sur l'agrandissement de la caserne des pompiers.
- Plan communal de sauvegarde : Compte-tenu du caractère « militaire » de l'organisation, le maire soumet au conseil qui les accepte les candidatures d'Elisabeth Ménadeau, Philippe Ruscassie et Denis Gomez pour mener à bien ce dossier.

- Christian Doby attire l'attention du conseil sur les problèmes rencontrés à l'utilisation de la place Marie Sudres : manque d'éclairage (lampadaires pas efficaces), tableaux électriques insuffisants.
- Philippe Balat fait part de son inquiétude face à l'état des locaux de la Pailotte.

Le maire
Alain Faucon